

**Institut d'Études Judiciaires
de la Martinique
(I.E.J.)**



**Campus Universitaire
97233 SCHOELCHER
Tél. : 05 96 72 73 80**

**51 Rue Lazare Carnot
97200 FORT DE FRANCE
Tél. : 05 96 73 90 01**

Directrice : Corinne BOULOGNE-YANG TING

*Avocat à la Cour
Maître de conférences
(Université des Antilles)*

Président : Raymond AUTEVILLE

*Avocat à la Cour
Ancien Bâtonnier de l'Ordre*

**CYCLE DES CONFÉRENCES SUR LES LIBERTÉS ET DROITS
FONDAMENTAUX
2016-2017**

AMPHITEATRE FRANZ FANON
*Faculté de droit et d'économie de la Martinique
Campus Universitaire de Schœlcher*

Vendredi 25 NOVEMBRE 2016 à 18 HEURES

**« LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX DU SALARIE
DANS L'ENTREPRISE »**

51 rue Lazare Carnot
TELEPHONE: 05 96 73 90 01

97200 FORT DE FRANCE
avocat@cabinet-auteville.com

N° SIREN : 505 037 853

Code APE : 9499Z

N° SIRET : 505 037 853 00015

INTERET DE LA CONFERENCE

La Seconde Guerre mondiale a transporté sur le territoire de l'Europe, des crimes contre l'Homme, qui, jusqu'à cette date, se commettaient sur les territoires lointains. Cela a suscité une prise de conscience de ce que dans tout être humain, il y a quelque chose d'inaltérable qui doit être respecté en toutes circonstances.

L'idée s'est imposée qu'il faut protéger les droits fondamentaux de l'homme au plus haut niveau. Et, c'est l'apparition de nombreux textes internationaux et nationaux, qui proclament et protègent, les droits fondamentaux de l'Homme, dans tous les secteurs de l'activité humaine.

C'est ainsi que la protection des droits fondamentaux va pénétrer le droit du travail. L'introduction de droits fondamentaux en droit du travail suscite des interrogations. Comment concilier le rapport de subordination qui caractérise le droit du travail, avec la notion de droits de l'individu ?

Cette conférence posera la problématique de la façon dont les droits fondamentaux ont pris place en droit du travail, pour apprécier ensuite, les moyens mis en œuvre pour assurer la protection de ces droits, tout en les conciliant avec les droits des autres acteurs, salariés et employeur.

Raymond AUTEVILLE
Président de l'IDHM.

PROGRAMME

- Allocution** : Monsieur le Bâtonnier Raymond **AUTEVILLE**
Président de l'IDHM
- Allocution** : Maître Corinne **BOULOGNE-YANG-TING**
Avocat à la Cour
Maître de Conférences
Directrice de l'IEJ MARTINIQUE
Membre de l'IDHM
- Exposé** : « **LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX DU SALARIE
DANS L'ENTREPRISE** »
- Monsieur Bernard **EDOUARD**
Fondé de pouvoir du Groupe PARFAIT
- Maître Aurélie **AUTEVILLE**
Diplômée de l'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES (EDHEC)
Majeure Ingénierie Juridique et Fiscale
Master « DROIT DES AFFAIRES – JURISTES D'ENTREPRISE »
Avocat à la Cour
Membre de l'IDHM
- Clôture** : Monsieur le Bâtonnier Raymond **AUTEVILLE**
Président de l'IDHM